



ALGERIA

Intervention

de S.E. Mr. Abdelaziz BOUTEFLIKA

Président de la République

devant

la 64^{ème} Session

de l'Assemblée Générale

de l'Organisation des Nations Unies .

*

New York, le 23 septembre 2009

**Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi, tout d'abord, de vous dire tout le plaisir de la délégation algérienne de voir un illustre fils d'un pays frère et voisin présider nos travaux.

Je voudrais vous assurer du soutien sincère et actif de l'Algérie dans l'accomplissement de votre mandat.

Je rends également un vibrant hommage à votre prédécesseur, le Père D'Escoto, pour la compétence dont il a fait montre, sa probité morale et son plein engagement en faveur d'un multilatéralisme fondé sur les principes et les idéaux de la Charte.

Je voudrais, enfin, exprimer notre gratitude à notre Secrétaire Général, M. Ban Ki-Moon, pour sa conduite sage et éclairée de l'Organisation et les initiatives qu'il déploie régulièrement pour renforcer le rôle des Nations Unies et asseoir leur autorité morale.

Monsieur le Président,

Cette année encore, la crise économique mondiale s'impose comme un thème essentiel du débat général de cette 64^{ème} session. Le monde a eu le temps de prendre la mesure de son ampleur et de sa gravité. Si l'heure des bilans n'est pas encore arrivée, on sait maintenant qu'il ne s'agit point d'une crise conjoncturelle, ni de l'éclatement d'une bulle comme le système capitaliste en a connu par le passé. Le monde admet, aujourd'hui, qu'il est confronté à la crise d'un système régi par les règles de la mondialisation et de la globalisation, comme il se rend à l'évidence que toute solution sérieuse et durable de cette crise passe par des décisions courageuses et concertées destinées à promouvoir la mise en place d'une gouvernance économique mondiale fondée sur les valeurs de responsabilité, d'équité, de solidarité et de progrès. Une

gouvernance qui aurait pour objectif de mettre un terme aux pratiques financières et commerciales opaques, iniques et déloyales imposées au reste du monde au nom du libre échange et de son efficacité indiscutable.

Il est urgent pour la Communauté Internationale de prendre la mesure de la gravité de ces pratiques en les identifiant comme des menaces majeures à la paix et à la stabilité dans le monde et en leur opposant une riposte appropriée.

Le manque de cohérence de la démarche face à la crise se manifeste, entre autres, dans le traitement injuste réservé aux pays en développement, car on ne peut faire supporter par les pays de l'hémisphère sud le fardeau de la crise alors qu'ils n'en sont pas responsables. Il faudrait, au contraire, les aider à y faire face.

De fait, la seule réponse appropriée pouvant bénéficier à l'ensemble de la Communauté Internationale réside dans une nouvelle gouvernance de l'ordre économique mondial basée sur des principes d'équité, de transparence et de prospérité partagée.

Il va sans dire qu'en attendant l'émergence d'une telle gouvernance, il est de la plus haute importance que les engagements déjà pris en faveur des pays du Sud soient honorés.

En fait, l'interdépendance des Nations et la corrélation, de plus en plus étroite, des problèmes auxquels elles font face, imposent une gouvernance internationale qui favoriserait l'émergence d'un multilatéralisme fondé sur les vertus de la concertation, de la coopération et du partenariat.

Ce n'est que par une approche intégrée, concertée et inclusive des relations internationales, portée par une gouvernance mondiale renouvelée, que nous pourrons, non seulement surmonter, collectivement et solidairement, les problèmes de notre temps, mais aussi faire face aux menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité.

Les institutions multilatérales, minées par les contradictions et les incohérences, n'arrivent pas à sortir de l'impasse observée dans les processus de négociation sur des questions pourtant vitales et qui ont un impact direct sur nos populations.

C'est le cas, d'abord, des négociations sur la conclusion d'un traité devant remplacer le Protocole de Kyoto sur les changements climatiques. Voilà, en effet, un domaine où faire preuve d'esprit de compromis et de solidarité est manifestement dans l'intérêt bien compris de tous les pays. Pourtant, les positions des pays développés continuent d'être animées par des intérêts nationaux étroits, alors que les enjeux portent sur la survie même de l'humanité.

Je me dois de remercier et de féliciter notre Secrétaire Général pour l'heureuse initiative qu'il a prise d'organiser une séance spéciale consacrée exclusivement aux changements climatiques. Son initiative se situe à la veille de notre prochain rendez-vous à Copenhague.

C'est le cas, également, des objectifs primordiaux du désarmement et de non-prolifération qui demeurent otages de la politique des deux poids deux mesures, de pratiques discriminatoires et de non-respect des engagements pris, en particulier, par certaines puissances nucléaires.

Ces pratiques n'ont pas épargné les cadres multilatéraux de négociation jouissant, pourtant, de la légitimité et dotés de l'expertise nécessaire pour réaliser des avancées sur la voie du renforcement des objectifs de désarmement et de non-prolifération.

C'est le cas, aussi, du combat contre l'impunité et contre les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire qui soulève de légitimes doutes sur l'instrumentalisation de cette noble cause à des fins politiques.

La question des droits de l'homme fait l'objet d'approches sélectives, ce qui frappe de suspicion des initiatives mues certainement par une volonté sincère d'assurer le respect de la dignité humaine.

C'est le cas, enfin, de la coopération internationale en matière de lutte antiterroriste. L'Algérie adhère totalement à la stratégie antiterroriste. Elle estime que cet important arsenal juridique gagnerait à être consolidé par l'adoption du projet de convention globale tant attendu. L'Algérie est également convaincue de la nécessité d'une adaptation permanente des moyens de riposte à cette menace lourde et insidieuse.

Nous plaçons en faveur de mesures tendant à rendre encore plus étanche le dispositif international concernant la lutte contre le financement du terrorisme à travers, notamment, l'interdiction absolue du paiement de rançon aux preneurs d'otages qui a atteint, au cours des dernières années, des proportions inquiétantes, d'autant que le produit de ces rançons s'est révélé être, désormais, la principale source de financement du terrorisme.

L'Union Africaine a fait sienne cette interdiction. Elle a lancé un appel aux Nations Unies pour qu'elles contribuent rapidement à son universalisation et sa concrétisation dans la forme et le cadre à la mesure de la menace que ce phénomène fait peser sur la sécurité des personnes et sur la stabilité de nos pays.

Monsieur le Président,

Notre souhait est que notre Organisation puisse réaliser des avancées substantielles sur les grands chantiers de la réforme, qu'il s'agisse de la revitalisation de l'Assemblée Générale, de la réforme du Conseil de Sécurité et du renforcement du rôle du Conseil Economique et Social.

A l'évidence, une Assemblée Générale revitalisée et confortée dans son mandat rendra plus aisée la conclusion d'un compromis sur la réforme du Conseil de Sécurité.

Un Conseil de Sécurité qui intégrerait autant l'aspiration légitime des pays en développement, et de l'Afrique en particulier, à une représentation équitable, que la quête de nouvelles méthodes de travail plus en rapport avec les exigences de notre temps.

Monsieur le Président,

L'attachement de l'Algérie aux objectifs d'une politique de bon voisinage se manifeste, notamment, à travers les nombreuses initiatives et les efforts sincères qu'elle a déployés en partenariat avec ses voisins.

Nous sommes fermement convaincus que la préservation de la paix, la promotion du développement et le respect des droits des peuples sont les fondements nécessaires et incontournables de la construction d'un Maghreb Arabe apaisé, uni et prospère. Un Maghreb stable et totalement intégré.

Chacun sait l'importance que nous accordons au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et les efforts que nous déployons pour aboutir à une solution juste et durable du conflit au Sahara Occidental.

Les Nations Unies pourront toujours compter sur le soutien total et sincère de l'Algérie à toute initiative entrant dans le processus de règlement de ce différend conformément aux responsabilités qu'elles assument dans la question du Sahara Occidental.

Dans ce contexte, nous réitérons notre appui au Secrétaire Général et à son Envoyé personnel, M. Christopher Ross, dans leurs efforts visant à promouvoir une solution politique permettant au peuple sahraoui d'exercer librement son droit inaliénable à l'autodétermination.

De même, nous apportons un soutien inconditionnel à la cause du peuple palestinien dont les développements menacent gravement la paix et la sécurité dans l'ensemble de la région. Le Moyen-Orient ne pourrait retrouver la paix et la stabilité sans un règlement juste et durable de la question palestinienne, qui est au centre du conflit arabo-israélien.

Il est maintenant évident pour tous qu'une solution satisfaisante ne sera possible que si des pressions appuyées et crédibles sont exercées sur la force d'occupation israélienne en vue de l'amener à cesser sa politique de provocation et d'agression contre le peuple palestinien, à respecter les engagements contractés et à répondre favorablement à l'initiative de paix arabe.

D'un autre côté, l'Algérie participe activement à tous les efforts des pays africains pour consolider leur unité, mettre un terme aux conflits qui entravent leurs efforts de développement et réussir l'intégration politique et économique du continent.

Les réalisations de l'Union Africaine en font désormais un partenaire fiable et respecté. Sa collaboration avec les Nations Unies a permis des avancées visibles notamment à travers une réduction significative des foyers de tension sur notre continent.

S'il convient, tout naturellement, de se féliciter de cette cogestion des conflits qui s'est instaurée de fait entre les deux organisations, en parfaite conformité avec la doctrine des Nations Unies, il est, cependant, regrettable de constater que les exigences qu'impose une telle doctrine ne sont pas toujours pleinement assumées par les partenaires de l'Afrique et le Conseil de Sécurité.

Puisqu'il est universellement admis que le maintien de la paix dans le monde relève, en tout premier lieu, de la responsabilité des Nations Unies, il est important que la question des conflits en Afrique continue à mobiliser l'ensemble de la communauté internationale. Dans ce contexte, mon pays partage et soutient l'évaluation qui a été faite par notre frère, le Guide de la Révolution Libyenne, Son Excellence Mouammar El Kadhafi, Président en exercice de l'Union Africaine, notamment la démarche africaine pour mettre un terme définitif aux conflits en Afrique.

Monsieur le Président,

Je termine en renouvelant notre vœu que soient modifiées la conception et la conduite des affaires internationales par un engagement effectif et sincère de l'ensemble de la Communauté Internationale en faveur du renouveau et du renforcement du système multilatéral.